

*Les Femmes maghrébines en France :
identité et obstacles à l'indépendance*

Elizabeth Gaines
French Department : Honors Thesis
Submitted : May 11, 2007
Graduated : May 12, 2007



Préface :

Avant de choisir mon projet final, je savais que j'avais besoin d'étudier un sujet qui m'intéressait intellectuellement, mais aussi qui me touchait personnellement. L'identité des étrangers en France m'intéresse, parce que j'ai grandi moi-même, Américaine en Angleterre et aussi Anglaise aux Etats-Unis. Aujourd'hui il me semble impossible de me séparer entre les deux nationalités.

Le fait de vivre comme une « autre » dans un pays étranger n'est pas du tout facile à comprendre. Bien sûr, pour moi, la question de l'assimilation n'inclut pas la question du langage ; les deux pays utilisent l'anglais, mais en fait, ce sont des vocabulaires complètement différents. Il faudrait apprendre un nouveau style de langage pour réussir à nous intégrer dans la société anglaise. Le langage n'était pas le seul problème que ma famille a rencontré quand nous avons déménagé à Londres en 1990. Nous étions différents des anglais de par nos accents, nos vêtements, nos nourritures. La question de l'assimilation, donc, n'était pas seulement une question de langage. La communication n'est qu'une méthode de s'assimiler dans une culture étrangère. Il faut accepter la culture entière ; on doit apprendre le nouveau vocabulaire, apprendre à boire du thé, manger des mets avec les ingrédients étrangers. On doit être familier avec les habitudes de la famille royale, soyez « prudent » comme il fallait, et comprendre l'importance nationale du phénomène anglais de « faire la queue ». Si on ne peut pas faire tout cela pour être considéré « anglais », il sera impossible de s'assimiler dans la société.

Pour ma famille, il est difficile de nous assimiler complètement même après dix-sept ans à Londres, et dix comme citoyens d'Angleterre. La seule raison est que nos

accents restent toujours américains, donc, si on ne nous connaît pas, il semble que nous sommes des touristes et non pas des citoyens anglais. Les expatriés trouvent qu'ils sont affrontés avec les stéréotypes de leur terre natale, même s'ils sont des enfants, comme je l'étais quand nous avons déménagé. Par exemple, aujourd'hui, beaucoup de gens à Londres pensent que ma sœur est une touriste Américaine, bien qu'elle soit née en Angleterre, et qu'elle n'ait jamais habité aux Etats-Unis. En général, nous n'avons pas eu des problèmes de discrimination, sauf quelques petits incidents et commentaires du public.

Nous avons de la chance parce que nous, en tant qu'Américains, n'étions pas vraiment des cibles d'une société hostile. En fait, quand j'étais à Londres, c'était l'inverse. On avait peur que les jeunes Américains seraient des cibles des terroristes. Pendant la deuxième guerre du golfe, ma maison était le lieu où ma classe se serait réunie dans le cas d'une attaque terroriste sur notre lycée, l'École Américaine à Londres. Heureusement, rien ne s'est passé à cette époque, ni après les attaques de 2001.

Ma famille avait de la chance en tant qu'« immigrés » ; la majorité des gens qui s'assimilent dans une nouvelle culture, même s'ils sont immigrés, comme mes parents, mon frère, et moi-même, où qu'ils soient nés au nouveau pays, comme ma soeur, ont d'autres choses à considérer. La question de la tolérance raciale et la liberté de la religion n'était jamais une considération pour mes parents en décidant d'élever leur famille au-dehors des Etats-Unis. Cependant, même après dix-sept ans en Angleterre, nous ne nous sentons pas à l'aise avec la définition de notre identité nationale. Personnellement, je me sens plus anglaise qu'américaine, mais je suis certaine que n'importe quel citoyen anglais me considérerait complètement américaine.

Malgré le fait que je ressemble aux jeunes américaines dans mon comportement et mon apparence, je me sens en marge de mon pays natal. Je peux facilement imaginer alors, combien des filles d'origine maghrébine portant le voile se sentent marginalisées en France. J'éprouve des similarités entre mon expérience personnelle et les expériences collectives des maghrébines en France. Bien que dans ma propre expérience, il ne s'agisse pas des disparités dans la race, la religion, et la langue, toute personne vivante hors de son propre pays partage la même mentalité de « l'autre ». Donc, le but de cette étude était d'essayer de mieux comprendre ma propre identité à travers celle des femmes d'origine maghrébine.

Les éléments historiques :

La Période coloniale :

L'histoire des relations entre la France et le Maghreb est compliquée ; la lutte entre les deux date du XIXe siècle, pendant la période coloniale. La France adoptait sa « mission civilisatrice » dans le Maghreb, c'est-à-dire l'Algérie, la Tunisie, et le Maroc. Cette « mission civilisatrice » était considérée par les français comme quelque chose d'avantageux non seulement pour la France, mais pour le Maghreb aussi. La « mission civilisatrice » était d'édifier la population musulmane et de propager la culture française partout au Maghreb (Brown 13). En plus, la mission a incorporé l'idée de la supériorité raciale et religieuse des français sur les maghrébins (Brown 34). Pendant la période coloniale, l'Algérie est devenue un département de la France ; on disait, « L'Algérie, c'est la France ! ». Pourtant, les algériens n'étaient pas considérés comme des véritables citoyens de la France, comme les « colons »¹ européens. Par exemple, comme un département de la France, une éducation maghrébine était la même qu'une éducation française, mais la plupart des arabes ne pouvaient pas aller à l'école. Dans les années 1950, quoique seulement 10% des enfants indigènes aient pu aller à l'école en Algérie, plus que 90% des enfants colons y assistaient. En Tunisie, moins que 26% des enfants indigènes allaient à l'école primaire; de plus, moins que 3% des enfants indigènes allaient au lycée. Au Maroc, seulement 15% des enfants allaient à l'école primaire et 5% d'enfants indigènes allaient au lycée (Brown 30). Partout dans le Maghreb, plus que 94%

¹ Le mot « colon » signifie les français qui ont colonisé le Maghreb ; ils sont arrivés au Maghreb pendant la période coloniale. Entre 1900 et 1910, 17% de la population du Maghreb était formé par les « colons » français, mais le taux des colons au Maghreb diminuait pendant la décolonisation (Brown 8). (Voyez la note numéro 2, sur les « pieds-noirs »).

des hommes et 98% des femmes indigènes ne pouvaient pas lire ou écrire en français dans les années 1930-1950 (Stora 24). L'inégalité de l'éducation est un exemple d'un problème qui conduisait à la décolonisation du Maghreb pendant les années 1950 et 1960.

La Décolonisation, la paix, et la violence :

La France utilisait sa position comme « protectorat » du Maghreb pour encourager le développement économique en France (Leveau 1999). Il est difficile de déterminer exactement quand la période de la décolonisation a officiellement commencé. Le Maghreb a gagné l'indépendance entre les années 1950 et 1960 : le Maroc le 2 mars 1956, la Tunisie le 20 mars 1956, mais l'Algérie n'a pas gagné son indépendance jusqu'au 19 mars 1962 (Stora 27). Les relations entre la France, la Tunisie, et le Maroc étaient différents que les liens entre la France et l'Algérie, parce que la France était le « protectorat » de Tunisie et du Maroc, tandis que l'Algérie était un département de l'Hexagone. Les problèmes que je traiterai dans cette étude entre la France et sa population maghrébine commençaient pendant la période de la décolonisation au Maghreb. Dans quelques cas, la décolonisation du Maghreb se passait paisiblement, mais l'indépendance algérienne était gagnée par une guerre brutale.

Beaucoup de monde croit que la plupart des maghrébins sont allés en France pour échapper leurs propres pays après la décolonisation, mais les hommes maghrébins étaient recrutés pour travailler en France *avant* l'indépendance du Maghreb. En fait, « un décret du 14 septembre 1916 autorise l'arrivée massive des nord-africains en France: plus de 150.000 travailleurs (dont 78.556 algériens) » (Simon 2007). Après la Grand Guerre, beaucoup de maghrébins sont allés en France pour aider le développement économique

du pays : « de 1919 à 1931, l'immigration est massive et la France devient le premier pays d'immigration devant les Etats-Unis » (Simon 2007). La raison pour laquelle l'immigration en France était si populaire est qu'elle avait besoin des ouvriers dans les usines d'automobiles et les mines (Simon 2007). Il y avait beaucoup d'emplois pour les immigrés dans les industries mécaniques, chimiques et textiles, les infrastructures routières, ferroviaires et portuaires, et les transports » (Simon 2007). Pour la plupart, ces emplois étaient du travail manuel, et ils étaient exclusivement pour les hommes.

En plus que les ouvriers, beaucoup d'autres avaient besoin de quitter le Maghreb après l'indépendance. La guerre d'Algérie a complètement transformé le pays, et deux groupes en particulier avaient besoin de fuir l'Algérie pour la France. La plupart des « pieds-noirs »² ont été rapatriés en France en 1962, et les « harkis »³ ont fui pendant la même période. Entre septembre et novembre 1962, plus que 91,744 immigrés algériens, incluant les harkis, ont immigré en France, la plupart à Paris (Stora 128). De plus il y

² Les « pieds-noirs » sont les citoyens français, ou les « colons » qui habitaient en Algérie avant l'indépendance en 1962. Après la guerre, ils étaient forcés de repartir en France. En général, les « pieds-noirs » sont appelés les « émigrés », en comparaison avec les « harkis », qui sont les « immigrés » (Naylor 267). Les « pieds-noirs » étaient les « français d'Algérie » ; leur identité collective vient de leur xénophobie contre les arabes (Naylor 14). Les pieds-noirs avaient un statut beaucoup plus élevé que les « harkis » parce qu'ils étaient des citoyens français « de souche », et non pas des arabes. Bien que la majorité de pieds-noirs ait laissé toutes leurs possessions en Algérie, ils pouvaient trouver le travail beaucoup plus facilement que les immigrés algériens en général. Les pieds-noirs ne partagent pas les mêmes problèmes que les immigrés en France aujourd'hui.

³ Les « harkis » ou les « musulmans français » sont les arabes qui combattaient pour la France pendant la guerre d'Algérie. Ils étaient considérés comme les « collaborateurs » et les traîtres par les autres algériens, et en 1962, plus que 80,000 familles des « harkis » ont fui l'Algérie pour la France (Laurence 142). Même aujourd'hui, les harkis se trouvent aux rangs les plus bas de la société française, mais autrement, ils ne peuvent pas retourner en Algérie (Naylor 131). Les circonstances déplorables des harkis en France sont trop grandes pour traiter dans cette étude, mais je les mentionne avec les autres immigrés du Maghreb, parce qu'ils sont aussi les victimes de la discrimination et le racisme en France.

avait plus qu'un million « pieds-noirs » en Algérie en 1961, mais en novembre 1962, il y avait moins que 70.000 (Naylor 43). Puis, en 1973, « au nom des droits de l'homme, le regroupement familiale⁴ ... va en résulter un accroissement sensible du monde migratoire musulman avec l'arrivée des épouses et des enfants » (Leveau 1999). Après l'arrivée des harkis et d'autres maghrébins en France, le regroupement familiale signalait l'arrivée en masse, des femmes maghrébines.

L'arrivée des femmes maghrébines :

En ce qui concerne cette étude, je vais traiter la vie des femmes d'origine maghrébine en France, physiquement, émotionnellement, et psychologiquement ; il faut aussi examiner ce qui aide où diminue leur intégration dans la société française. La méfiance qui existe contre les immigrées maghrébines aujourd'hui vient de beaucoup de sources dans le passé. Quand elles sont arrivées en France, beaucoup de maghrébines continuaient à vivre aux rangs les plus défavorisées. À une époque, le gouvernement français a essayé de perpétuer la croyance en la France comme « mère-patrie » d'Algérie et par extension, du Maghreb, mais ce « parent » a beaucoup abusé ses enfants (Brown 209). Aujourd'hui, l'image de cette « mère » n'existe plus, sauf que dans le sens que les immigrés sont inférieurs à leur « parent » métaphorique. Les femmes d'origine maghrébines sont en marge de la société française. Plus précisément, les problèmes qui concernent les femmes d'origine maghrébines incluent : leurs rôles dans le mariage et la

⁴ Le « regroupement familiale » signifie la migration des femmes et des enfants du Maghreb en France pour vivre avec leurs maris et leurs pères. Ce « regroupement » est quand la plupart des femmes maghrébines sont arrivées en France ; avant le regroupement familiale, la majorité des immigrés maghrébins en France étaient les hommes qui travaillent dans les usines (Leveau 1999).

famille, la maternité, la vie sociale, l'apparence physique, les vêtements, la religion, la maison, l'éducation, la discrimination, et le racisme. Pour ce groupe de femmes qui sont si différentes que les femmes françaises, l'assimilation n'est pas de tout facile.

L'identité française :

Que signifie « l'identité française » ? Est-ce qu'il y a un espace pour quelqu'un qui n'est pas tout à fait « français » dans la définition d'un « français » ? Pourquoi existe-t-il une différence entre les « français de souche » et les « français de papiers » ? En plus, est-ce que l'identité nationale peut exister si tout le monde ne vient pas du même pays : est-ce qu'une maghrébine peut vraiment devenir une française ? Tout cela pose la même question : qui est, et qu'est-ce que c'est qu'une « française » ? Pour répondre aux questions, il faut considérer la vie des maghrébines en France aujourd'hui, et il faut tracer l'histoire de l'identité « française » et de l'identité « maghrébine » en France.

Dans cette étude, je parlerai de l'identité de beaucoup de « maghrébines » ; les immigrées, les filles avec une mère maghrébine et un père d'autre part, les maghrébines conservatrices, les maghrébines modernes, et la deuxième génération des immigrés, ou les « beurs »⁵. Comme elles s'identifient toutes avec beaucoup de ces catégories, il faut que je spécifie exactement de qui je parle. Exceptées celles qui sont identifiées

⁵ Le terme « beur » ou « beurette » signifie quelqu'un de la deuxième génération d'immigrés en France. Le mot vient du « verlan », une langue qui renverse les syllabes des mots en français pour créer des nouveaux mots : « beur » est le renversement des syllabes du mot « Arabe » (Silverstein 162). Les « beurs » et les « bequettes » sont nées en France des parents d'origine maghrébin. Quoiqu'ils soient nées en France, ils sont aussi les victimes de la discrimination et le racisme, basé sur leurs apparences physiques (Laurence 30). Pour quelques, ce terme peut être considérée « péjoratif », quand quelqu'un qui n'est pas un « beur » le utilise.

autrement, je groupe toutes les femmes comme « les femmes d'origine maghrébine », ou simplement « les femmes maghrébines ».

Pour retourner à « l'identité » des maghrébines, il faut explorer le sens du mot. « L'identité » est assez abstrait; il faut essayer d'analyser le mot pour comprendre tous les nuances. Littéralement, « l'identité » signifie « ce qui fait qu'une chose est la même qu'une autre, que deux ou plusieurs choses ne sont qu'une ou sont comprises sous une même idée » (Wierviorka 113). Joseph Byrnes cite un philosophe qui utilise cette définition de « l'identité » : « The full definition of someone's identity thus usually involves not only his stand on moral and spiritual issues but also some reference to a defining community » (xv). Un des écrivains principaux sur le sujet de l'identité française est Fernand Braudel, auteur de *L'identité de la France*. Braudel écrit des problèmes grandissant de l'inclusion des musulmans en France, et il constate que la France a besoin de plus de tolérance pour éviter une nouvelle croisade des chrétiens contre les musulmans (Braudel 220). Dans un pays qui prêche la chanson: « Garde au cœur des Français la foi des anciens jours / Entends du haut du ciel le cri de la patrie / Catholique et Français toujours ! » (Byrnes xii), est-ce qu'il est possible de séparer la publique de sa religion ?

Le déracinement de l'identité française :

En 2007, il est difficile d'imaginer qu'un pays puisse résister à l'influence de la mondialisation, mais il semble que c'est exactement ce que la France veut faire. L'introduction des « indigènes » (Apter 16) dans la société française est, en partie, responsable des changements dans la tradition de l'identité nationale de la France. Les femmes d'origine maghrébines apportent des nouvelles langues, religions, et tenues en France. Les français doivent décider s'ils veulent suivre leur propre devise de « liberté, égalité, fraternité », ou s'ils veulent discriminer contre un groupe de citoyens sur la base de l'apparence physique, la religion, et la langue. La construction de l'identité nationale, c'est-

à-dire contre « l'autre », partageait le même processus ; les français ne sont pas seulement ceux qui étaient nés en France, mais ceux qui font partie de la société et la culture française (Gafati dans Stovall 197). On ne peut pas répondre facilement aux grandes questions d'identité. Comment est-ce que un peuple déraciné peut s'identifier avec une nation qui n'est pas la sienne (Apter 35) ? En fait, il semble impossible pour ce groupe de s'identifier avec la France. Ils sont trop « arabes » pour être complètement « français », mais ils sont trop « français » pour être complètement « arabe ». Les attachements des femmes d'origine maghrébines à la culture et aux traditions du Maghreb sont les mêmes liens qui ont provoqué la fin des relations avec la France. Donc, les femmes d'origine maghrébines se trouvent sans ni espace en France, ni au Maghreb : elles sont rejetées partout.

Les « obstacles » de l'assimilation :

Officiellement, la France ne peut pas demander l'information « privée » des citoyens. Ce type d'information inclut la sexualité, l'affiliation religieuse, et l'ethnicité. Aux yeux de la République, ce type d'information est privée, et il n'existe pas de statistiques véritables qui traitent ces sujets. Cependant, il y a des estimations qui disent qu'en France aujourd'hui, il y a plus que cinq million immigrés d'origine maghrébine (Laurence 15). Les maghrébins sont la plus grande minorité en France, mais même ce grand nombre de gens ne changent pas les opinions des français sur l'effet de l'immigration. Dans un sondage de 2005, trois sur quatre français pensaient qu'il y avait trop « d'Arabes » en France (Flynn 35). Depuis 1954, le taux d'immigrés d'origine maghrébine en France a grandi de 13% jusqu'à près de 45% en 2005 (Flynn 35). Les femmes maghrébines posent un autre problème: elles sont souvent considérées comme les « obstacles à l'intégration » (Killian 95). Elles ont la double responsabilité d'être les porteurs de leur tradition, mais aussi, les agents de la modernité dans une nouvelle culture (Killian 95). En particulier, pour les femmes maghrébines, il faut essayer de répondre aux

questions : qu'est-ce que c'est « une française », et quels sont les critères pour être considéré une « vraie française » ?

De plus en plus, les français d'origine européenne sont en flux avec l'état de l'identité nationale. Dans *Le Regard des vainqueurs, les enjeux français de l'immigration*, Sami Nair, dit :

Le contrat d'appartenance au « nous » français ... suppose l'adhésion à des valeurs communes et la liberté la plus sûre dans le domaine de la vie privée ... la citoyenneté républicaine implique que si l'espace public est régi par l'égalité en droits et en devoirs, l'espace privé est fondé sur la liberté laïque ... la possibilité donnée à chacun de voir respectés ses croyances particulières, ses attachements culturels, son identité personnelle (Brown 402).

La mondialisation rend l'ancien genre de citoyen inutile : la France n'est plus un pays qui dépend sur la terre. Autrefois, la définition d'un français se basait sur ces paysans qui habitaient dans les fermes rurales, mais en 2007, la France se sent obligée de se protéger contre le « déracinement »⁶ (Flynn 32). Aujourd'hui, au lieu des fermes, la plupart des français vivent près d'une grande ville, où il faut maintenant « défendre » la langue maternelle de la France. Les immigrés posent une menace à une partie de la culture française parce qu'ils parlent arabe et les langues des peuples nord-africains. Ces types de « déracinement » en ce qui concerne la langue ajoute aux sentiments anti-immigrés, et quoique l'état et l'église soient officiellement divisés, les catholiques sont favorisés par l'état (Kidd 95). Les jeunes musulmans ont un désavantage à l'école, par exemple, qui est en session le vendredi, leur jour sacré. Le catholicisme est une si grande partie de la culture et de l'histoire française que les autres religions sont automatiquement « étrangères »; donc, malgré les lois officielles, la discrimination continue contre tous

⁶ Le terme « déracinement » signifie une perte dans les « racines » d'un peuple. Cela peut être construit comme la perte des traditions, actualisé par des changements dans la façon de vivre. Pour les français, la perte de l'ancien « paysan » est un type de « déracinement », parce que c'est un départ du paysage en faveur de la grande ville.

ceux qui ne sont pas « catholique et français pour toujours » (Safran 58). La France est historiquement un pays catholique, et pour comprendre cette sorte de discrimination, il faut explorer la vie d'une maghrébine en France.

Le Mariage et la famille :

Avec ces observations sur les différences dans la langue, l'éducation, et la religion, il faut poser la question : comment est-ce que les femmes maghrébines peuvent s'intégrer dans une société, qui n'en veut pas d'elles ? Les femmes partout se définissent par leurs rôles d'épouses, et les femmes maghrébines sont pareilles. L'importance de la famille, surtout dans un nouveau pays qui n'est pas le sien, est énorme; les femmes maghrébines sont la colle qui lie la famille dans un pays étranger. En outre, ce type de famille a beaucoup plus de chances d'être « traditionnelle » qu'une famille dont les racines existent depuis des siècles en France. Pour beaucoup de jeunes maghrébines, ou les « beurettes », le retour à ce type de tradition en vêtements et en comportement est une réaction à la société qui les a rejetées (Naylor 270).

Comment garder les traditions du Maghreb en France :

En ce qui concerne le mariage, les filles d'origine maghrébine doivent souvent se marier avec un homme du même milieu socio-culturel. Elles sont traitées par les hommes du Maghreb comme si elles étaient « françaises », parce qu'elles ont grandi en France. Cependant, elles ne sont pas acceptées en France à cause de leurs apparences, et elles sont considérées comme des « marchandises endommagées » (Keaton 41). Le Quar'an est extrêmement strict sur la nécessité de garder la virginité jusqu'au mariage.

Si une jeune fille d'origine maghrébine a une mauvaise réputation, cela peut la ruiner. La façon de vivre est très différente pour une maghrébine de deuxième génération en France que ce l'était pour une algérienne en Algérie ; la sexualité dans les deux pays est compliquée, mais elle est plus compliquée en France. Les jeunes filles maghrébines passent leur vie dans un mélange de la culture de leurs parents et la culture de leurs amis ; elles ne sont ni « algériennes » ni « françaises » (Keaton 46). Les femmes d'origine maghrébine se trouvent dans une position qui est très difficile. Elles doivent subir la discrimination sur beaucoup de niveaux. Elles sont désavantagées parce qu'elles sont immigrées, musulmanes, africaines, et de plus, elles sont défavorisées parce qu'elles sont des femmes (Killian 9). Notre monde privilège les mâles, et par ailleurs, l'islam les rend soumises aux parents masculins. Les femmes maghrébines deviennent des obstacles pour la société française ; elles gênent le progrès de l'assimilation maghrébine parce qu'elles veulent protéger leur propre culture en France. Plus que les hommes, les femmes s'accrochent à la tradition du Maghreb (Killian 11).

La Réputation familiale et le mariage :

Le mariage est une façon de ne pas perdre la tradition. Les attentes des jeunes filles dépendent de la sévérité de leurs parents, mais la majorité des filles maghrébines ont un degré de sanction sur leurs vies personnelles. Cependant, elles ont toutes des contraintes sur leur sexualité. Une fille qui n'est pas une vierge est « perdue », et elle apporte la honte à toute la famille (Killian 48). La pureté sexuelle est la seule façon pour une fille d'être valable à sa famille. La jeune maghrébine est responsable pour l'honneur et la réputation de toute la famille ; en effet, son corps n'est pas le sien. Sa

personne, y compris son corps, est le propriété de son père jusqu'au mariage, puis après, la femme appartient physiquement au mari. Les parents masculins sont chargés avec la responsabilité de protéger l'honneur de leurs familles ; la seule façon de le faire est de limiter les libertés des filles. Même dans les familles qui se définissent comme « tolérantes », les filles trouvent que les relations entre elles et leurs pères et frères ont beaucoup de conflits (Killian 51). Elles veulent rester respectueuses, mais en même temps, elles ne veulent pas être gouvernées par les anciennes traditions conservatrices lorsqu'elles habitent dans un pays moderne. Les mariages entre musulmans sont intéressants parce qu'ils sont, en général, complètement différents des mariages entre français catholiques.

Le « Choix » d'un mari :

Le mariage en France est un sujet qui est très compliqué, avec beaucoup de nuances. Comme il est impossible de traiter d'une façon compréhensible un si grand sujet que le mariage, il faut faire quelques généralisations. Pour un français typique hétérosexuel, le mariage est l'union civile et religieuse d'un homme et une femme qui sont, en principe, amoureux, l'un de l'autre. Pour un maghrébin typique, le mariage est plus nuancé. Pour la plupart, la femme n'a pas le droit de choisir son mari ; c'est la décision de son père ou son frère. « L'exogamie » est le fait de se marier avec quelqu'un qui n'est pas un membre de votre propre communauté (Laurence 43). La pratique de l'exogamie n'est pas beaucoup utilisée par les familles musulmanes, parce qu'ils veulent que leurs filles se marient avec un autre musulman, même si elle ne l'a jamais vu ; c'est-à-dire, dans un mariage forcé (Laurence 43). Le taux de ce type de mariages était si haut

il y a deux ans, que le gouvernement français avait besoin d'élever l'âge de consentement de 15 ans à 18 ans, pour essayer d'arrêter les mariages forcés (Laurence 43). La France est un pays qui focalise beaucoup sur la citoyenneté, et le mariage est un aspect de cette citoyenneté. En général, il est difficile de s'assimiler dans la culture française sans être né en France, ou sans se marier avec un français, alors les individus peuvent être considéré « français » par naissance, ou par l'adoption de la culture française (Killian 21). Donc, les maghrébines qui ne sont pas nées en France, et qui se marient avec un autre maghrébin, ne peuvent jamais être des « vraies » françaises. Il est surprenant que les maghrébines qui aient la liberté de choisir un mari choisissent souvent un Africain de nord (Killian 57). C'est-à-dire, elles refusent les hommes français.

Alors, comment se fait-il que quand une femme d'origine maghrébine a la possibilité de choisir un mari, souvent, elle choisi un autre maghrébin ? Ce choix peut sembler contre-intuitive. Premièrement, il est difficile de casser les liens de la tradition et de l'éducation morale ; chaque femme musulmane est élevée à vouloir se marier avec un autre musulman. Donc, un mariage entre deux musulmans se passe souvent pour des raisons religieuses, et aussi parce que les femmes d'origine maghrébine veulent se marier avec quelqu'un qui partage la même culture (Killian 57). Les maghrébines qui ont le choix d'un mari se sentent plus libres que celles qui doivent se marier avec un homme choisi par leurs pères. Quoique la devise de la France soit « liberté, égalité, fraternité », pour les femmes du Maghreb, cette « fraternité » diminue le niveau d'individualisme qu'elles peuvent avoir (Andall 97). Autrement dit, « l'égalité » n'existe pas pour les femmes maghrébines ; pourquoi est-ce que les pères font des choix pour les filles, mais les mères ne font pas des choix pour leurs fils ? L'idée de la « liberté » a été beaucoup

débatte en ce qui concerne les femmes d'origine maghrébine ; si elles ne peuvent pas choisir leurs maris, est-ce qu'elles peuvent être véritablement libres ? Et si elles ne sont pas libres, comment est-ce qu'elles peuvent être des françaises ? Paradoxalement, lorsque le mariage est un type de transfert de pouvoir d'un homme à un autre, il est aussi un type de sécurité pour la femme. Bien qu'elles soient mariées, elles seront protégées par leurs maris, financièrement et socialement.

La Maternité :

Dans le mariage, alors que les hommes sont puissants, les femmes ont quand même un certain degré de pouvoir : la capacité d'avoir les enfants. Ironiquement, les enfants permettent aux femmes d'avoir des libertés qui seront impossibles pour une femme célibataire. Après le mariage, c'est l'obligation de la femme de garder les enfants. Les enfants sont un type d'assurance pour ces femmes : ils diminuent la possibilité que la femme sera répudiée ou divorcée (Killian 56). Aussi, quand la mère maghrébine devient âgée, elle sait qu'en accordance avec les coutumes du Maghreb, ses enfants ne l'abandonneront pas dans une maison de repos (Killian 219). Les femmes maghrébines acquièrent de plus en plus de pouvoir lorsque leurs familles grandissent. La femme maghrébine qui est aussi mère est plus puissante qu'une femme sans enfants ; la première a plus de libertés en ce qui concerne ses enfants. Donc, il est extrêmement désirable d'avoir beaucoup d'enfants parce qu'ils assurent beaucoup de liberté (Killian 56). Les mères ont un peu plus de la liberté pour faire les courses et aller aux réunions à l'école de leurs enfants ; en Algérie, elles ne pouvaient pas le faire (Killian 63). Les libertés qu'une femme a lorsqu'elle a un enfant sont plutôt physiques qu'idéologiques ;

elle reste inférieure au mari toujours, mais quand elle devient une mère, elle a des nouvelles responsabilités libératrices.

La Liberté à travers les enfants :

L'idée qu'une femme peut acquérir le pouvoir en ayant les enfants est l'inverse de ce que pensent les femmes françaises. Il semble qu'une française perde des libertés quand elle a des enfants, mais pour les femmes du Maghreb, c'est le contraire. En fait, le taux de naissance démontre la différence entre les femmes du Maghreb et les femmes françaises. En 2006, le taux de fécondité pour les femmes algériennes en France était 2.57 ; pour les femmes françaises, c'était 1.94 (Laurence 27). Avec ce taux de naissance, il est probable que la population des musulmans en France doublera avant l'an 2020 (Laurence 27). Il est intéressant à noter que quand une femme maghrébine habite en France pendant longtemps, son propre taux de fécondité va diminuer jusqu'au taux des femmes Françaises. Le mariage et les enfants sont seulement une quasi-solution pour un grand problème : le manque de pouvoir pour les maghrébines en France. Elles vivent en privée, et leur accès à la vie publique est limité.

Les Jeunes filles maghrébines et le rôle des parents:

La plupart des jeunes filles maghrébines ne peuvent pas sortir de la maison sans chaperon ; habituellement, le chaperon est un parent masculin, comme le frère ou un cousin (Killian 48). On considère que les maghrébines qui fument, boivent de l'alcool, bavardent avec les garçons, sortent de la maison après six heures du soir, et vont au cinéma, ont des « mauvaises réputations » (Killian 49). Il semble que ces filles ont des

« morales lâches » ; c'est-à-dire qu'elles ont des relations sexuelles. Même quand les filles maghrébines peuvent sortir de la maison, il est très difficile de faire la connaissance des hommes. La communauté maghrébine est unie grâce à la situation des logements (Silverstein 108). Les parents masculins d'une famille peuvent jouer le rôle de « protecteur masculin » pour une jeune maghrébine d'une autre famille, et il est difficile de s'échapper à leur surveillance vigilante. Alors, si la fille ne peut pas choisir son mari, il faut que ses parents masculins choisissent un homme qui est « acceptable » pour le mariage avec leur sœur, fille, ou cousine. Cette absence de pouvoir des filles maghrébines augmente le pouvoir de leurs parents masculins. La position des parents masculins est importante dans la vie d'une maghrébine dans le Maghreb aussi bien qu'en France, mais ces gens ont beaucoup plus d'influence en France, parce qu'ils ont la responsabilité de faciliter le mariage dans un pays « étranger ». En plus que le mariage, les parents masculins ont le pouvoir de décider quel comportement est « approprié » pour la fille. La plupart des filles maghrébines sont reléguées à la domaine privée, où on peut surveiller toutes leurs actions.

La Vie sociale :

Les filles maghrébines doivent suivre les ordres des parents masculins, mais elles doivent être obéissantes aux parents féminins, aussi. Dans l'hierarchie des immigrés maghrébins, les jeunes filles se trouvent au rang le plus bas. Les hommes sont favorisés, mais il y a aussi des instances des belles-mères qui abusent leur pouvoir sur la femme de leur fils (Killian 56). En outre l'impossibilité pour les filles d'avoir les rapports avec tous ceux qui ne sont pas « acceptables », elles sont aussi limitées en actions en dehors de la

maison. Elles peuvent faire seulement ce qui est sanctionné par leurs parents. Les filles d'origine maghrébines sont plus ou moins séparées des filles françaises, sauf qu'à l'école, un sujet que je traiterai dans les pages à venir. Les activités quotidiennes sont limitées à ce qui est considéré « approprié ». La définition de quelque chose « d'appropriée » change de famille en famille. En général, les filles maghrébines sont exclues de la plupart des activités physiques et des sports qui sont acceptables pour non-seulement les jeunes françaises, mais aussi pour les garçons maghrébins. Par exemple, une jeune fille d'origine algérienne était forcée d'arrêter ses promenades à cheval, parce que sa grand-mère lui a dit qu'elle pourrait « perdre sa virginité en montant à cheval » (Killian 49). L'idée de l'honneur de la famille est toujours considérée en tout ce qu'une fille peut faire. Lorsqu'il est impossible de séparer une jeune fille de la responsabilité de maintenir l'honneur de sa famille, il faut limiter les tentations de faire quelque chose qui n'est pas honorable. Dans ce cas, la grand-mère avait peur que sa petite-fille aurait perdu sa virginité, et par extension, être « la ruine » de la famille. Beaucoup de filles maghrébines se sentent séparées de leurs jeunes homologues françaises, parce qu'elles ne peuvent pas faire les mêmes activités, et elles n'ont pas de contact avec les françaises en dehors de l'école. Cependant, il y a des autres raisons pour ce sentiment de division entre les jeunes maghrébines et les jeunes françaises.

Le « Foulard » comme vêtement:

On peut imaginer qu'éventuellement, après une certaine période de temps, on pourrait s'intégrer dans une société qui n'est pas la sienne, et pour beaucoup de gens, c'est la vérité. Les jeunes maghrébines, pourtant, ont des désavantages pour

l'intégration : la couleur de leur peau, l'accent de leur voix, et plus important, le style de leurs vêtements. L'identité des jeunes maghrébines est compliquée par les notions de race et de religion. Autrement, il n'est pas toujours le désir de s'intégrer complètement, si cela nécessite la perte de la religion et la culture du Maghreb. Bien que quelques maghrébines s'habillent complètement traditionnellement dans les « burkas », la plupart des femmes d'origine maghrébine peuvent être identifiées par leurs foulards, en plus que la couleur de leur peau et la texture de leurs cheveux (Killian 12). Je vais traiter l'idée du foulard dans deux parties du texte ; en premier, il faut considérer les implications du foulard dans un contexte social, avant qu'on puisse traiter le port du foulard au système d'éducation en France. Pour beaucoup de filles maghrébines, « le foulard » est une partie de la vie comme toutes d'autres, même avec toute la controverse qui le suit.

Le Foulard :

Pour les maghrébines, comme pour les françaises, la façon de s'habiller est liée à l'expression de soi, le statut sociale, et l'âge. Les femmes maghrébines plus âgées portent les vêtements plus traditionnels ; les longues robes, et les foulards. Les femmes qui sont plus âgées, c'est-à-dire d'une cinquantaine d'années, partagent l'avis que les robes traditionnelles doivent être réservées pour des mariages et des fêtes, mais elles sont divisées sur l'idée du foulard. Pour celles qui sont arrivées avant 1962, le foulard est utile pendant qu'elles font la cuisine, comme un filet à cheveux, mais pour d'autres de la même génération, c'est plutôt une forme d'oppression imposée par leurs maris (Killian 106). Aujourd'hui, les français pensent que le foulard est la manière la plus facile à différencier les femmes maghrébines des femmes françaises, mais même le foulard a des

connotations subtiles en France. En fait, si une fille porte le foulard, il est probable que c'est le choix de ses parents masculins ; si une femme porte le foulard, il est probable que c'est le choix de son mari. Une fille qui porte le foulard assure l'honneur de la famille en montrant, littéralement, de l'obéissance à ses parents et aussi à Dieu (Killian 107). Les filles sont responsables de la défense de l'honneur de leurs parents et les femmes sont responsables des réputations de leurs maris. Par exemple, une femme algérienne comprend son rapport avec son mari et le foulard en termes de la jalousie. Elle dit que quand elle était plus jeune, son mari ne voulait pas qu'elle sorte de la maison sans foulard ; il était jaloux que sa beauté fût exposée au monde. Lorsqu'elle avait 50 ans, elle pouvait sortir sans foulard, parce qu'elle n'était pas « assez belle » pour inspirer la jalousie en son mari (Killian 107). Une grande différence entre les femmes maghrébines et les femmes Françaises est la question du foulard : dans les mots d'une immigré du Maghreb, « je porte le foulard, mais les français ne l'aime pas. Je ne sais pas pourquoi ; s'il pleut, une française porte le foulard aussi ! » (Killian 107). La distinction entre « *foulard* », « *voile* », « *écharpe* », et « *carré* » est compliqué; parce qu'ils ont tous une connotation différente (Bowen 69). Cependant, dans toutes les formes, le foulard est plein de controverse, et comme nous allons voir, la controverse continue jusqu'au niveau du Conseil de l'Etat.

Le Rôle de la religion dans la vie quotidienne :

Le rôle de la religion dans la vie contribue aux différences entre les « français-français » et les « maghrébins-français ». Aujourd'hui, l'Islam est la deuxième religion de la France (Modood 111). Bien que la France soit un pays « laïque », l'état continue à

favoriser les catholiques en ce qui concerne les fêtes publiques et des horaires de l'école. La plupart des fêtes publiques, le Noël, la Pâques, et la Toussaint, ont leurs origines dans les festivals Chrétiens (Kidd 103). Depuis 2006, Ramadan et Eïd, les deux fêtes musulmanes les plus grandes, sont représentées dans le média français (Laurence 73). Cependant, tous les maghrébins doivent passer les examens à l'école pendant les jeûnes de Ramadan, bien que le jeûne soit obligatoire (Keaton 99). Autrement, le vendredi, le jour sacré pour les musulmans, est considéré par l'état comme un autre jour de la semaine, même si l'école est annulée tous les mercredis après-midi sous le prétexte de « l'instruction religieuse » pour les catholiques. En fait, le demi-jour c'est plutôt une tradition pour la France que de la vraie « instruction religieuse ». Dans son essai sur la religion, la politique, et la culture en France, Michael Kelly écrit que la montée du nombre d'« islamophobes » en France vient de peur que l'Islam éventuellement divisera la France (Hewitt 178).

L'Islam comme l'éducation morale :

Pour les maghrébins, la transmission de la religion est aussi importante que la transmission de la langue maternelle ou de la culture du Maghreb. La responsabilité d'enseigner la religion est une responsabilité féminine: les mères encouragent leurs enfants à pratiquer l'Islam parce qu'elles ne veulent pas qu'ils utilisent les drogues, ou participent dans les actes violents (Laurence 73). Pour les maghrébins musulmans, l'Islam est un rejet d'une vie plein d'immoralité. Pour les filles maghrébines, la religion est une façon d'enseigner l'importance de l'obéissance, du mariage, et de la famille (Killian 208-9). En plus que la religion, l'Islam devient une forme d'éducation morale ;

ce n'est pas simplement que les maghrébines « pratiquent » l'Islam ; c'est aussi une façon de vivre (Herbert dans Coleman 159). Comme la plupart des problèmes que les immigrés maghrébines ont en France aujourd'hui, la religion devient une question de l'espace privée contre l'espace publique : comment est-ce qu'on peut équilibrer les deux ?

La Maison - le ghetto :

Une autre question qui concerne l'espace public et privé est la question des logements. La majorité des immigrés maghrébines habitent au centre-ville, dans les lamentables « banlieues », « cités », ou « bidonvilles », trois mots qui signifient le même niveau de mauvaise qualité. Les « banlieues » sont les ghettos de la France, où toutes les « indésirables » doivent habiter (Keaton 64). Les banlieues sont, en général, organisées par nationalité et statut socio-professionnel (Ireland 42). Pour les femmes maghrébines, dont beaucoup n'ont pas la liberté financière ou une voix en ce qui concerne les problèmes de la famille, elles doivent habiter dans ces « banlieues ». Il est difficile pour les femmes maghrébines de trouver du travail en France, donc, la plupart des familles ont seulement le revenu du mari. La ville de Paris maintient plus de 600,000 appartements pour les familles de bas revenu, mais ils ne sont pas accessibles aux immigrés du Maghreb (Keaton 64). Il est difficile pour les femmes d'origine maghrébine de s'intégrer dans la société française quand elles sont poussées aux marges de la société dans un bidonville. Une femme répond à la question « est-ce que vous vous sentez intégrée en France ? » avec, « Je ne sais pas, parce que j'habite dans les cités. Je suis intégrée avec ceux qui habitent près de moi, mais ils ne sont pas les français » (Keaton 73). La division

entre les français et les immigrés est claire. Les maghrébins, sont en général, économiquement défavorisés ; ils habitent dans les cités et les Habitations à Loyer Modéré, ou les « HLM ».

Les HLM :

En 2000, la population des maghrébins en France était très haut : en Paris, plus que 15% de la population était d'origine maghrébine (Laurence 22). La majorité des maghrébins vivent dans les HLM dans les grandes villes. Pour exemple, plus que 50% de la population de Roubaix (Lille) est d'origine maghrébine (Laurence 22). Parce que la majorité des maghrébines en France ne travaillent pas en dehors de la maison, la plupart de leurs journées sont passées dans les appartements ou les HLM. Les HLM ou les « cités » ne sont pas sûres pour les femmes à cause de la criminalité. Quoique le taux de grands crimes tels que le meurtre a diminué dans les années récents, le taux de délinquance a augmenté⁷ (Laurence 39). Les femmes sont souvent les victimes des crimes de haine contre les maghrébines, mais aussi contre les femmes en général. Les immeubles mêmes sont dangereux ; beaucoup d'appartements manquent de chauffage et de l'eau chaude, et ils sont rarement rénovés (Keaton 82). De plus, dans la tradition maghrébine, il ne faut pas diviser la famille. Dû aux responsabilités des femmes maghrébines, plusieurs générations vivent ensemble dans un appartement prévu pour trois ou quatre personnes. Les appartements ont d'autres problèmes qui sont plutôt spécifiques pour les femmes et les filles maghrébines ; pour les femmes, il faut prendre

⁷ La violence récente entre les beurs et la police dans les HLM est un sujet trop grand pour traiter dans une manière complète dans cette étude. Au lieu d'examiner les HLM en détail, je les traiterai seulement comme les maisons.

soin de toute la famille. Autrement dit, les filles maghrébines doivent aider leurs mères, mais il faut aussi étudier pour l'école. Le niveau de bruit dans les HLM rend les études difficiles. En plus, les murs ne sont pas très épais, et tous les bruits des autres familles sont audibles d'un appartement à l'autre (Keaton 85). Le manque d'un espace pour étudier à la maison est une des raisons pour lesquelles les problèmes dans les HLM continuent dans les écoles, et en particulier pour les filles maghrébines.

La « Laïcité » et l'école :

La France est un pays « laïque ». Dans les constitutions de 1946 et 1958, le gouvernement français proclamait que : « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique, et sociale* » (Bowen 29). Depuis les années 1980, l'idée de « laïcité » crée beaucoup de controverse en France : comment est-ce qu'on peut séparer l'état de la religion, et l'espace publique de l'espace privée ? Jusqu'à 1989, les instituteurs ont vu l'Islam et les jeunes maghrébines comme une menace à l'identité française. Depuis les années 1980, le foulard est le symbole le plus controversé en France. Pour la première fois, les filles maghrébines ont reçu plus d'attention que les garçons maghrébins ! Les femmes maghrébines ont des grands problèmes en ce qui concerne le foulard à l'école. Il y a beaucoup de façons de porter le voile. Le Qur'an dit qu'il faut avoir une division entre les hommes et les femmes ; la femme de Muhammed portait le « jilbab », un mot qui signifie « voile » (Bowen 69). En tant qu'illustration nous regarderons comment cette « division » pourrait avoir des grandes implications dans les vies de trois étudiantes maghrébines.

« L’Affaire du foulard » :

Dans les années 1980, les étudiantes maghrébines habitaient en France, mais il semblait qu’elles avaient choisi l’Islam avant la France, basé sur leur choix de vêtements (Bowen 66). On a nommé la célèbre controverse qui suivait, « l’affaire du foulard ». À cette époque l’Islam commençait d’être politisé, et en septembre 1989, trois jeunes maghrébines, Samira Saidani, et Leila et Fatima Achaboun ont refusé d’enlever leurs foulards ; elles étaient toutes expulsées du collège (Bowen 83). Il y avait plusieurs niveaux du débat qui suivaient. Les catholiques et les juifs ont dit qu’une fille portant le foulard dans une école publique était une violation de la laïcité de la France. Les autres ont argué que ce n’était pas vraiment une question du « foulard », mais de l’intégration des immigrés dans la société française. D’autres ont dit que c’était plutôt une question du statut social des femmes musulmanes ; que le voile n’était pas un choix, mais un outil d’oppression. Après que le roi du Maroc est intervenu en novembre 1989, les sœurs Achaboun ont enlevé leurs foulards, et étaient réadmissées à l’école le 3 décembre 1989 (Bowen 86). Cependant, Samira Saidani refusait d’enlever son foulard, et elle n’était pas réadmise. Comme beaucoup d’autres filles maghrébines, elle a choisi de ne pas devenir soumise à une loi qui n’était pas juste. Les autres maghrébines qui ont protestés l’attitude des français, ont chanté pendant les grèves :

*Première, deuxième, troisième génération, on s’en fout, on est chez nous !
Police partout, école nulle part !
Français, musulmans, fière de l’être !
L’École laïque ne choisit pas son public ! (Bowen 132).*

Le dossier de Saidani et Achaboun est allé au Conseil d’État, où il était décidé que les filles maghrébines avaient le droit de porter le foulard à l’école. Le Conseil disait que le « prosélytisme », c’est-à-dire, prêchait une religion, à l’école était illégal, mais c’était tout

à fait légal de porter des symboles religieux, comme le foulard (Kidd 105). Donc, « l'affaire du foulard » a révélé l'étendu de la discrimination contre tous les maghrébins, et en particulier, contre les maghrébines qui étaient les symboles de « l'autre » en France. Si le foulard n'était pas illégal, pourquoi est-ce que les français l'ont rejeté ? En novembre 1989, un sondage de la population française a trouvé que plus que 50% des citoyens pensaient que les immigrés maghrébines ne pouvaient pas être intégrées dans la société française à cause de leurs différences culturelles (Bowen 85). En fait, les préjugés de français sont la barrière entre les maghrébins, et en particulier, les femmes d'origine maghrébine, et l'intégration dans la France. Il était plus important au gouvernement français que les filles qui étaient déjà « intégrées » dans la France, c'est-à-dire les françaises, était séparées des filles qui étaient les « catalyses » de l'affaire (Bowen 91). Enfin, une nouvelle loi était passée le 15 mars 2004, en disant que : « *Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit* » (Bowen 136). Le débat continue trois ans plus tard.

« L'Affaire du foulard » continué :

Une deuxième instance des problèmes avec le foulard dans le contexte public est devenu notable en 2003 : le problème du foulard dans l'hôpital public. En théorie, toutes les institutions de l'état sont « laïques », mais comment est-ce qu'on peut trouver un équilibre entre les besoins des patientes⁸ catholiques et les patientes d'autres religions ? Il

⁸ En ce qui concerne cette étude, le mot « patiente » réfère seulement aux femmes patientes. Je fais la distinction entre les patients féminins et masculins ici parce que les femmes maghrébines ont des besoins spécifiques, qui sont différents que les hommes.

faut être sensible au traitement des patientes, sans compromettre la santé. Dans quelques hôpitaux, on essaye de trouver un terrain neutre. En général, les maghrébines préfèrent les médecins femmes, parce que, comme le mari d'une patiente a dit, « les femmes provoquent les hommes » (Bowen 169). Une sage-femme qui s'oppose au droit des patientes de porter leurs voiles à un hôpital à Montreuil dit, « nous ne sommes pas dans une République Islamique en France » (Bowen 169). L'implication est que dans tous les cas, la santé est plus importante que la religion de la patiente : les patientes musulmanes sont les mêmes que les patientes catholiques. Elles doivent être traitées dans une manière égale. Pour le personnel hospitalier, la difficulté avec les maghrébines dans les hôpitaux publics est qu'elles peuvent refuser l'aide médicale si elles ne veulent pas, ou si elles ne peuvent pas, être traitées par un médecin masculin. Dans le « Guide des droits et devoirs d'un citoyen français » publiée en février 2005, Président Jacques Chirac spécifiait que ce n'était pas légal pour un patient de choisir ou refuser ceux qui prennent soin de lui dans l'hôpital (Bowen 171). De plus en plus, le foulard devient le symbole de « l'Islamisation » de la France (Laurence 165). Donc, le problème n'est pas seulement que la France veut un terrain neutre, mais qu'elle veut que les symboles religieux des musulmanes, comme le foulard, soient laissés dans l'espace privé.

La Discrimination et le racisme :

Les femmes maghrébines sont les boucs émissaires en France depuis les années 1980. Elles étaient « responsables » de l'infiltration en France de l'Islam, et la plupart du blâme pour « l'affaire du foulard » tombe sur elles (Bowen 90). Visuellement, on associe tous les problèmes socio-économiques posés par l'immigration avec l'image inoubliable

de la femme qui porte le foulard. Contrairement au traitement des hommes maghrébins, les femmes maghrébines sont considérées inutiles, et de plus, dangereuses à l'identité française. Elles sont les « ennemies arabes » de la France dans le sens qu'elles ne travaillent pas, mais elles reçoivent la couverture sociale si leurs maris travaillent légalement (Laurence 51). Alors, les femmes maghrébines et leurs enfants profitent des avantages de la France, tout en détruisant la vraie culture française. À cause de la nature des relations entre les hommes et les femmes maghrébines, il y a beaucoup moins de femmes qui vivent une vie publique. Peut-être que si elles étaient considérées comme les citoyennes valables à la République, elles ne seraient pas les victimes de la discrimination, du racisme, et des crimes de haine.

Le racisme évident :

Le racisme contre les maghrébines existe en beaucoup de formes et avec beaucoup de complexité. Le racisme et la discrimination les plus évidents sont aux HLM, où les femmes maghrébines n'ont pas le droit d'élever leurs enfants en bonne santé dans une maison propre et sûre. Elles sont expulsées de l'école à cause de leurs croyances et leurs vêtements. De plus, il est difficile pour les femmes maghrébines de trouver du travail en France. Quoiqu'il soit illégal de refuser le travail sur la base de la race ou le groupe ethnique, beaucoup de patrons dans le privé incluent « *bleu-blanc-rouge* » sur la liste de qualifications nécessaires, avec l'implication qu'ils veulent seulement les français nés en France (Laurence 62). Moins que 50% des femmes maghrébines ont un travail en dehors de la maison, comparé avec plus que 63% des femmes nées en France (Laurence 62). Michel Wieviorka, le directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, et auteur de *La France Raciste*, écrit que la

discrimination contre les immigrés du Maghreb existe en France sur trois niveaux : le comportement des individus, les préjugés politisés, et les actions collectives des habitants qui assurent directement l'exclusion (162-4). Il faut expliquer ces trois types de discrimination pour voir les implications pour les femmes maghrébines.

Les manifestations du racisme et les crimes de haine contre les femmes d'origine maghrébine sont partout. En général, les musulmans, et en particulier, les maghrébins, sont les cibles de toutes sortes de discrimination en France. Pendant les années 1990, il y avait 50% plus de crimes contre les musulmans que contre les juifs, le deuxième groupe d'immigrés « cibles » en France (Wieviorka 39). Utilisant la théorie de Michel Wieviorka, on peut voir les niveaux de discrimination contre les femmes maghrébines, mais aussi, leurs réactions à cette discrimination. Si on prend l'exemple du foulard, il est clair que le comportement des individus renforce la théorie de Michel Wieviorka. Une femme maghrébine dit que si elle porte le foulard, elle ne trouvera pas le travail, mais si elle s'habille comme une française, elle trouvera le travail (Bowen 175). Une femme française dit que quand elle voit une maghrébine qui porte le voile, « cela m'agresse », parce qu'elle est « *française de souche* » et non pas « *française de papiers* », comme la maghrébine (Bowen 211-13). Les filles maghrébines sont souvent agressées dans la rue ; elles sont victimes de l'abus verbal. Elles sont appelées « âne », « chien », et « pute » dans la rue (Killian 143). Même si les maghrébines parlent le français, elles sont toujours victimes de la discrimination. Les accents peuvent révéler qu'une femme n'est pas « française de souche », et la façon dans laquelle elles sont traitées va changer. Un problème énorme avec la discrimination contre les filles maghrébines est très nuancé : quelques fois, les crimes de haine sont perpétrés par d'autres maghrébins. Les jeunes

maghrébines qui transgressent contre l'honneur et les réputations de leurs familles peuvent être abusées ou même tuées par leurs parents masculins (Keaton 164). Selon la pensée traditionnelle, la mort est préférable que la honte d'avoir une sœur ou une fille « ruinée ».

La Discrimination politisée :

La discrimination politisée est évidente avec « l'affaire du foulard » et les lois qui le suivaient. Wieviorka écrit que le racisme existe dans les institutions de l'état aussi et incluent le système éducatif, la justice, et la police (221). Il y a beaucoup d'instances de la discrimination collective, sous plusieurs formes. Il y a des sites sur l'internet qui sont réservés pour les « blogs » contre les femmes d'origine maghrébines (Laurence 58). Les « tournantes », ou les « violes des gangs » sont des exemples des filles d'origine maghrébine qui étaient battues et violées à cause de leur apparence physique et leurs foulards (Bowen 214). Beaucoup de femmes française disent que « Je suis française, c'est mon pays » (Keaton 88) ; l'implication est que les immigrés d'origine maghrébines ne sont pas françaises, et de plus, que la France n'est pas leur pays. Cette haine des maghrébines n'est pas réservée pour les adultes exclusivement ; Wieviorka cite un entretien des jeunes Français à l'école pour découvrir ce qu'ils pensent des maghrébines. Un jeune français a dit, « on hait ces gens-là, moi, je les hais ». Un autre, « je les hais, j'ai trop de haine envers eux, je ne peux plus les supporter, je ne peux pas parler avec ces gens-là ». Un troisième, « on est obligé d'être raciste, et ça va devenir de pire en pire, on va être dominé » (Wieviorka 175). L'idée qu'on est « obligé d'être raciste » est

impressionnante ; si les filles et les femmes d'origine maghrébines vivent dans une société qui se sent « obligée d'être raciste », il faudrait qu'elles réagissent à ce racisme.

Ni Putes, ni soumises :

Il existe plusieurs organisations en France qui protègent les minorités contre le racisme et la discrimination. En 2004, la « Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité » était créée indépendamment du gouvernement, pour fournir des services légaux aux immigrés qui sont les victimes de la discrimination religieuse (Laurence 61). En plus, il y a quatre organisations principales qui protègent les immigrés contre la xénophobie en France. La Ligue des Droits de l'Homme (LDH), était créée en 1898, la Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), était créée en 1928, le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), était créée en 1949, et SOS Racisme, était créée en 1984 (Laurence 70). La France a une histoire très compliquée avec le racisme et la xénophobie, mais jusqu'en 2002, elle n'avait aucune organisation traitant exclusivement les problèmes des immigrées féminines d'origine maghrébine.

La Nécessité de NPNS :

La première organisation qui luttait contre le racisme contre les femmes maghrébines a été formée en 2002 par deux filles d'origine maghrébine. Le 4 octobre 2002, Sohane, une algérienne qui avait alors 18 ans, était brûlée vive dans un tas d'ordures parce qu'elle a refusé les avances sexuelles d'un jeune maghrébin (Keaton

165). Après sa mort, sa sœur et une autre jeune d'origine maghrébine ont formé « Ni Putes ni soumises » (NPNS) pour réclamer la position des femmes maghrébines en France. Le but de NPNS est « la mixité fondée sur le respect » (www.niputesnisoumises.com 2007). La discrimination et le racisme ne sont plus seulement une question de l'apparence physique et le foulard : c'était la vie et la mort. NPNS s'attache à aider des « jeunes filles et femmes en rupture familiale ... [à NPNS elles sont] épaulés bénévolement par des avocats et des psychologues qui sont en mesure d'intervenir en urgence » (www.niputesnisoumises.com 2007). Il est nécessaire d'avoir une organisation comme « Ni Putes ni soumises » pour protéger les droits des filles et des femmes d'origine maghrébines en France. Quoique les autres organisations veuillent assurer que le racisme n'existe nulle part en France, NPNS travaille exclusivement avec et pour les femmes.

L'avenir des femmes maghrébines :

Pourquoi est-ce que les femmes d'origine maghrébine veulent rester en France ? Elles sont les « ennemies arabes » qui pratiquent « l'Islam des caves », supportent le terrorisme, et détruisent la civilisation Française (Silverstein 145). Elles envahissent la société française avec leurs mosquées, leurs foulards, et leur couscous. N'importe si elles sont propres et belles ; si elles portent le voile, elles sont victimes de la discrimination. Les femmes d'origine maghrébine doivent choisir entre la tradition et la modernité ; c'est-à-dire la discrimination et l'acceptation par la société française. Les femmes d'origine maghrébine doivent décider comment elles vont vivre ; leurs choix affecteront leurs enfants pendant des générations. Le simple choix d'un prénom est, en fait, plein de

controverses ; si un nom est une marque d'identité, les femmes admettent qu'elles font le premier choix fondamental d'identité pour leurs enfants. Tout le monde sait que le prénom « Muhammed » n'a pas les mêmes connotations que « Jean-Paul » en France : on est catégorisé par le prénom (Killian 220). Donc, la question de l'identité des femmes maghrébines continue aujourd'hui. Il est clair que les « français de souche » ont peur de la perte de leur société et leur façon de vivre ; il faut protéger l'institution de la vie française. Tous les maghrébins doivent trouver leurs propres espaces dans la société française ; il faut qu'ils se demandent : qui suis-je ? Qu'est-ce qui me définit ? Où est-ce que j'appartiens ? Pour les femmes, ces questions sont beaucoup plus compliquées ; traditionnellement, la définition d'une femme maghrébine était dans son rôle de femme et mère. Est-ce qu'il est possible que les traditions et les idéals de la culture maghrébine puissent se mélanger avec les traditions et les idéals de la France ? L'identité nationale de la France change constamment. Avant que les maghrébins puissent sortir des marges de la société française, il faut que les français même en arrivent à la conclusion que les maghrébines ne vont pas disparaître. Les problèmes posés par les jeunes maghrébines à l'école représentent un monde qui est au beau milieu d'un changement important. Les filles et les femmes maghrébines doivent aussi comprendre qu'elles vivent dans une société qui prêche l'égalité entre les sexes.

À mon avis, l'intégration complète des femmes maghrébines en France n'est pas possible à ce moment à cause de l'ethnocentrisme qui encercle les problèmes auxquels les Français et tous les maghrébins doivent faire face. Cependant, les grandes mesures qui sont advenues récemment, comme les changements dans les lois en ce qui concerne le mariage, et la création de « Ni Putes, ni soumises », sont des signes du progrès des

femmes d'origine maghrébine en France. Elles commencent à être plus indépendantes dans leur nouveau pays. On voit une évolution lente mais solide de la tradition envers l'avenir. L'histoire du rapport entre le Maghreb et la France est longue, compliquée, et souvent violente, donc il n'est pas surprenant que la « décolonisation » qui continue même aujourd'hui soit aussi longue, compliquée, et souvent violente. De la même manière que l'Algérie a gagné son indépendance en 1962 après des centaines d'années de lutte, espérons que les femmes d'origine maghrébine gagneront un jour leur propre indépendance aussi.

Bibliographie

Oeuvres Citées:

- Andall, Jacqueline, ed. *Gender and Ethnicity in Contemporary Europe*. New York: Berg, 2003.
- Apter, Emily. *Continental Drift: From National Characters to Virtual Subjects*. Chicago: The University of Chicago Press, 1999.
- Bowen, John R. *Why The French Don't Like Headscarves: Islam, The State, and Public Space*. Princeton: Princeton University Press, 2007.
- Braudel, Fernand. *L'Identité de la France*. Paris: Harper Collins Publishers, 1986.
- Brown, L. Carl and Matthew S. Gordon, eds. *Franco-Arab Encounters Studies in Memory of David C. Gordon*. Beirut: American University of Beirut, 1996.
- Byrnes, Joseph F. *Catholic and French Forever: Religious and National Identity in Modern France*. University Park: The Pennsylvania State University Press, 2005.
- Flynn, Gregory, ed. *Remaking the Hexagon: The New France in The New Europe*. San Francisco: Westview Press, 1995.
- Ireland, Patrick R. *The Policy Challenge of Ethnic Diversity Immigrant Politics in France and Switzerland*. Cambridge: Harvard University Press, 1994.
- Keaton, Trica Danielle. *Muslim Girls and the Other France : Race, Identity, Politics & Social Exclusion*. Indianapolis: Indiana University Press, 2006.
- Kidd, William and Siân Reynolds, eds. *Contemporary French Cultural Studies*. London: Oxford University Press, 2000.
- Killian, Caitlin. *North African Women in France: Gender, Culture, and Identity*. Stanford: Stanford University Press, 2006.
- Laurence, Jonathan and Justin Vaisse. *Integrating Islam: Political and Religious Challenges in Contemporary France*. Washington D.C.: Brookings International Press, 2006.
- Leveau, Rémy. « Les Travailleurs musulmans en France et en Europe ». Conférence du Casnav de l'académie de Paris : 19 avril 1999.
- Modood, Tariq and Pnina Werbner, eds. *The Politics of Multiculturalism in the New Europe: Racism, Identity and Community*. London: Zed Books Ltd., 1997.

Naylor, Philip C. *France and Algeria: A History of Decolonization and Transformation*. Gainesville: University Press of Florida, 2000.

Ni Putes, ni soumises. 2007. 14 Feb. 2007 <<http://www.niputesnisoumises.com/>>.

Safran, William, ed. *The Secular and The Sacred: Nation, Religion and Politics*. London: Frank Cass, 2003.

Shepard, Todd. *The Invention of Decolonization: The Algerian War and The Remaking of France*. Ithaca: Cornell University Press, 2006.

Silverstein, Paul A. *Algeria in France: Transpolitics, Race, and Nation*. Indianapolis: Indiana University Press, 2004.

Simon, Jacques pour l'UNSA Education. « L'immigration Algérienne en France : Histoire d'un centenaire ». « <http://www.fen.fr/> », le 18 avril 2007.

Stora, Benjamin. *Algeria 1830-2000: A Short History*. Ithaca: Cornell University Press, 2001.

Wieviorka, Michel. *La France Raciste*. Paris: Seuil, 1992.

Oeuvres Consultées:

Alleg, Henri. *La Question*. New York: George Braziller, Inc., 1958.

Amselle, Jean-Loup. *Affirmative Exclusion: Cultural Pluralism and the Rule of Custom in France*. Ithaca: Cornell University Press, 2003.

Birnbaum, Pierre. *La France Aux Français: Histoire des haines nationalistes*. Paris: Seuil, 1993.

Coleman, Simon and Peter Collins, ed. *Religion, Identity and Change: Perspectives on Global Transformations*. Burlington: Ashgate Publishing Company, 2004.

Hewitt, Nicholas, ed. *The Cambridge Companion to Modern French Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2003.

Lorcin, Patricia M.E. *Imperial Identities: Stereotyping, Prejudice and Race in Colonial Algeria*. London: I.B. Tauris Publishers, 1995.

MacMaster, Neil. *Colonial Migrants and Racism: Algerians in France 1900-62*. New York: MacMillan Press, Ltd., 1997.

Ross, Kristin. *Fast Cars, Clean Bodies: Decolonization and the Reordering of French Culture*. Cambridge: The MIT Press, 1995.

Stovall, Tyler and Georges Van Den Abbeele, eds. *French Civilization and its Discontents*. New York: Lexington Books, 2003.

Talbott, John. *The War Without a Name: France in Algeria, 1954-1962*. New York: Alfred A. Knopf, 1980.